



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question au Gouvernement n° 1481

Texte de la question

GRIPPE A

M. le président. La parole est à M. Yves Cochet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Yves Cochet. Madame la ministre de la santé, s'il arrivait une vague pandémique de grippe A en France, aurions-nous les moyens de la bloquer ?

La réponse que vous avez apportée hier à M. Le Guen n'était pas satisfaisante. La France, en effet, ne disposera pas de suffisamment de vaccins avant octobre, voire novembre, alors qu'il faudrait vacciner une bonne partie de la population avant la vague, c'est-à-dire dès la fin août et au mois de septembre. Dans ces conditions, il convient de mener en parallèle une stratégie prophylactique, comme ce fut le cas pour le sida. Je rappelle que les trois moyens de protection individuelle sont les masques P2 ou P3, les lunettes étanches comme les lunettes de natation, les combinaisons type peinture. Quels sont, au 1er juillet, les stocks de la France ? Si la vague durait deux mois, comme c'est souvent le cas pour ce genre de pandémie, nous aurions besoin d'environ six milliards de masques P2, 120 millions de lunettes étanches et autant de combinaisons. Avez-vous l'intention d'en lancer dès aujourd'hui la fabrication pour une distribution en août ?

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé*. Comme je l'ai dit à M. Le Guen hier, la France compte 288 cas avérés de grippe de type mexicain. J'ai eu l'occasion de faire le point épidémiologique et je veux travailler en parfaite transparence avec l'ensemble de la représentation nationale. Je continuerai à organiser régulièrement des réunions avec l'ensemble des représentants des groupes.

Ce matin, votre collègue Jean-Pierre Door a organisé un colloque très important avec l'ensemble des experts, qui ont conclu que la France était l'un des pays les mieux préparés à cette pandémie de grippe A. Bien entendu, cela concerne l'administration, le Gouvernement, les professionnels de santé, mais également l'ensemble des citoyens.

Parallèlement à la prise en charge des malades, nous avons pris des mesures de prophylaxie - équipements, masques, lunettes, conseils aux usagers. Cette campagne que nous avons engagée avec Michèle Alliot-Marie, nous allons à présent la poursuivre avec Brice Hortefeux. Nous nous occupons, en ce moment, d'acheter des masques de type pédiatrique destinés aux enfants.

Vous avez insisté à juste titre sur la stratégie vaccinale que nous allons mettre en place. Au prochain Conseil européen, nous allons continuer de nous concerter avec les autres ministres européens pour mener une politique commune d'achat de vaccins et lancer une stratégie vaccinale.

Soyez rassuré, monsieur le député, la France se prépare à cette pandémie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1481

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juillet 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juillet 2009